



## MAIRIE DE CHEU 89600

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2017

L'an deux mille seize, 8 décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HARIOT Maurice, Maire.

**Etaient présents :** MMES BOURSIN PEREIRA ETHEVE SCHIERER-ALLIE, MM HARIOT SCHERY DUBUC REMY MILLON BURTIN MISIER OLLIVIER PARIS ROY

**Absents excusés :** Mme CHARREAU

**Secrétaire de séance :** M ROY Matthieu

#### **1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 décembre 2016**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Signature des délibérations du Conseil Municipal du 8 décembre 2016**

#### **3. IAT filière technique**

Le décret du nouveau régime indemnitaire n'étant pas encore sorti pour la filière technique, il est nécessaire de revoter pour cette année l'Indemnité d'Administration et de Technicité pour les 2 agents concernés. Une enveloppe de 5 500 € est donc votée par 13 voix pour, 1 contre (M ROY qui souhaite un coefficient inférieur pour ces 2 agents).

#### **4. Subvention CPI de Jaulges**

Compte tenu des fréquentes interventions du CPI de Jaulges à Chéu, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, un accord de participation à hauteur de 50 % pour l'acquisition d'un véhicule d'intervention. En contrepartie, le CPI entretiendra nos bornes incendie.

#### **5. Décision modificative n° 3 (exercice 2016) de 3 € du chapitre 011 au chapitre 014**

Cette décision est votée à l'unanimité.

#### **6. Indemnité de conseil 2016 nouvelle Trésorière**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, l'indemnité de conseil de Mme CHENE-BERNARDIE d'un montant de 121.66 €, pour 120 jours de fonctions.

#### **7. Affaires et questions diverses**

##### Lette de l'association AFAE

Le Maire donne lecture d'une lettre de l'AFAE qui milite contre la redevance incitative (ordures ménagères) et qui a déposé un recours au Tribunal Administratif de Dijon.

##### SNCF

Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de modernisation des voies seront réalisés cette année sur le tronçon Montereau-St Florentin.

##### Recensement de la population

Selon l'INSEE, la population légale de Chéu est de 555 habitants au 1/01/2014, applicable au 1/01/2017..

MH.

Ancien camp militaire de Jaulges

Suite à la réunion organisée par Monsieur le Maire de Jaulges, le Maire informe le Conseil Municipal que la présence des migrants n'a pas enterré le projet de champignonnières et que celui-ci est toujours d'actualité.

Remerciements et vœux divers

Le Maire donne lecture des remerciements de la famille Fournier/Lécolle, suite au décès de Madame Ginette Fournier.

Il fait part également des vœux des Maires de Soumaintrain, Beaumont, Chemilly sur Yonne, Vergigny, St Florentin, Brienon, Chailley, Ormoy, Turny, Champlost, Esnon, Sormery, Seignelay, Germigny, de M Moraud, Préfet de l'Yonne, de Mme Fugier, Sous-Préfète, de M Villiers, Président du Conseil Départemental, de Mme Capitain et de M. André, Conseillers Départementaux, de M. Jacquemard (GrDF), de MM Larrivé et Caullet, Députés, de M De Raincourt, Sénateur, de M Gendraud, Président de Domanys, de Monsieur Louis (Traiteur), de Me Mortreux (Notaire), de M Jacquemard (GrDF), de Mme Mathieu, Secrétaire, de Mme Cottenot (Atsem) et de M et Mme Viault.

ONF

Suite à la présentation par Monsieur Pascal Millon d'un devis de l'ONF, le Conseil Municipal retient la proposition de nettoyage de la plantation pour un montant de 1 240 € HT.

Nettoyage des transformateurs électriques

Toujours pas de réponse d'EDF à ce jour, suite à notre demande.

Passages piétons

Le Maire informe que des plateaux, qui seront ensuite marqués « passage piétons », seront installés aux entrées de village. Une réunion à ce sujet est prévue en février avec Mme Duchamp de l'ATR de Joigny.

Vœux du Maire et du Conseil Municipal

Les Conseillers municipaux sont convoqués à 16 h 30, le 21 janvier pour la mise en place du foyer communal.

Réfection des chemins communaux

Ces travaux seront inscrits au budget 2017.

**La séance est levée à 21 h 15.**

Le Maire

